

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 07 JANVIER 2021**

Délibération
n° 2021.01.009.B

**Bassin d'orage Bel
Air-Grand Font à
Angoulême :
demande de
cofinancements**

LE SEPT JANVIER DEUX MILLE VINGT ET UN à 17h30, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME et par visio-conférence suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **31 décembre 2020**

Secrétaire de séance : François ELIE

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Véronique DE MAILLARD, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Anne-Marie TERRADE, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT

Excusé(s) :

Michel GERMANEAU

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 7 JANVIER 2021

**DELIBERATION
N° 2021.01.009.B**

ASSAINISSEMENT

Rapporteur : Madame BEAUGENDRE

BASSIN D'ORAGE BEL AIR-GRAND FONT A ANGOULEME : DEMANDE DE COFINANCEMENTS

La Vimière est un cours d'eau qui part de la Grand Font, traverse la gare, le quartier l'Houmeau pour s'évacuer dans la Charente. Ce cours d'eau réceptionne toutes les sources provenant du quartier Victor Hugo et de Bel Air. Afin de répondre à l'urbanisation, il a été canalisé. La densification de l'urbanisation et l'imperméabilisation des zones ont déclenché des insuffisances hydrauliques des réseaux canalisés. Des inondations sont donc apparues au point bas : rue Chopin.

GrandAngoulême et la ville d'Angoulême ont été collectivement interpellés par les riverains.

Au regard de la récurrence de ces problématiques, GrandAngoulême a missionné le bureau d'études ATMO Ingénierie, pour réaliser une étude hydraulique. Celle-ci prescrit la pose d'une nouvelle canalisation dans la rue Pierre SEMARD afin de doubler les capacités d'évacuation et la création d'un bassin de rétention de 1 500 m³ en amont à proximité de l'ancienne école Raoul Boucheron.

La réalisation de ce bassin améliorera la situation de risque d'inondation à l'aval. Celui-ci sera enterré en béton armé afin de permettre l'exploitation des espaces publics en surface.

Dans le cadre des discussions sur l'accord régional de relance, ce projet a été identifié par l'Etat comme bénéficiaire d'une enveloppe de 888 000 €. Un soutien complémentaire est également recherché auprès de la Région.

Pour cette opération, le plan de financement prévisionnel serait donc le suivant :

Dépenses	Montants HT	Recettes	Montants HT	%
Etude hydraulique bassin versant ATMO	3 375 €	Etat - accord de relance	888 000 €	62,53%
Etude complémentaire (esquisse, plans)	3 500 €	Région Nouvelle Aquitaine	248 167 €	17,47%
Maitrise d'œuvre	55 000 €			
Bassin d'orage	1 358 334 €	GrandAngoulême	284 042 €	20,00%
TOTAL	1 420 209 €	TOTAL	1 420 209 €	100%

Je vous propose :

D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessus.

D'AUTORISER Monsieur le Président, ou toute personne dûment habilitée, à solliciter toutes les subventions mobilisables, notamment auprès de l'Etat et de la Région dans le cadre de la réalisation de travaux hydrauliques dans le quartier Bel Air - Grand Font (nouvelle canalisation, création d'un bassin d'orage ...) et à signer tous les documents afférents à ce projet.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 14 janvier 2021	<u>Affiché le :</u> 14 janvier 2021